

***Avenant à la convention n°2020-260 RA passée pour le château de Cazeneuve
entre la Demeure Historique et les propriétaires, Louis Elzéar de Sabran-
Ponthevès et Edith de Sabran-Ponthevès.***

(articles L. 143-2-1 et L. 143-15 du Code du patrimoine)

Le présent avenant concerne la convention de mécénat n° 2020-260 RA, passée pour le Château Royal de Cazeneuve – 33730 Préchac entre la Demeure historique et Louis Elzéar de Sabran-Ponthevès et Edith de Sabran-Ponthevès, propriétaires, et signée le 7 avril 2020.

Article 1 : Les annexes 1, 2 et 3 du présent avenant complètent les annexes 1,2 et 3 de la convention n° 2020-260 RA signée le 7 avril 2020.

Article 2 : Les Propriétaires s'engagent à lancer les travaux décrits et évalués dans le programme de travaux figurant à l'annexe I du présent avenant dès que deux conditions auront été remplies : l'obtention d'un financement par les subventions publiques et les dons de mécénat de 80 % pour chaque phase des travaux ; les Propriétaires restent néanmoins libres de commencer les travaux dans l'hypothèse où ce taux n'est pas atteint, à charge pour eux de trouver les financements complémentaires nécessaires ; l'obtention du permis de construire ou de l'autorisation de travaux.

Fait à Paris, le 26 septembre 2021

Armelle Verjat
Déléguée générale
de la Demeure Historique

Louis Elzéar de Sabran-Ponthevès
Propriétaire

Edith de Sabran-Ponthevès
Propriétaire

Annexe 1 : Programme de travaux

Le programme de travaux porte sur la mise en accessibilité de la cour d'honneur du Château Royal de Cazeneuve.

La réalisation d'un cheminement accessible aux fauteuils roulants permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder seules à l'ascenseur ainsi qu'à l'intérieur du château.

Création d'un cheminement extérieur	Montant HT
Maçonnerie	8 159.46 €
Menuiserie	456.00 €
Honoraires d'architecte (10 %)	861.54 €
Total HT	9 477.00 €
TVA (20 %)	1 895,40 €
Total TTC	11 372.40 €

Signatures :

Louis Elzéar de Sabran-Pontevès
Propriétaire

Edith de Sabran-Ponthevès
Propriétaire

Annexe 2 : Plan de financement

Financement	Pourcentage	Montant
Subvention DRAC	30 %	3 411.12 €
Mécénat	50 %	5 685.20 €
Autofinancement	20 %	2 274,08 €
Total	100%	11 370.40 €

Signatures :

Louis Elzéar de Sabran-Pontevès
Propriétaire

Edith de Sabran-Ponthevès
Propriétaire

Annexe 3

- **Entreprises réalisant les travaux :**

Maçonnerie :

SARL Bouneou, 1294 Route de Pouchalan – 40240 ESTIGARDE

Menuiserie :

SARL MAURA, 5 chemin de l'Aouzillère - 33840 CAPTIEUX

Maitrise d'œuvre :

Philippe Leblanc, 60 rue Hoche -33200 BORDEAUX

- **Échéancier des travaux :**

Début des travaux : 1^{er} octobre 2021

Fin des travaux : fin juin 2022

- **Calendrier prévisionnel de leur paiement :**

Au fur et à mesure des travaux.

Signatures :

Louis Elzéar de Sabran-Pontevès
Propriétaire

Edith de Sabran-Pontevès
Propriétaire